

NOUVEL INTERNAT DU LYCEE HENRI WALLON



INSCRIPTION APB

Si vous souhaitez poursuivre vos études en CPGE, sélectionnez une formation à partir du moteur de recherche en prenant soin de vérifier qu'il s'agit bien de l'établissement, de la filière et de la voie souhaités.

Vous sélectionnez ensuite le type d'hébergement : dès lors que l'établissement sélectionné possède un internat, vous devez répondre à la question «Souhaitez-vous l'internat ?».

•Si vous répondez «oui», un certain nombre d'informations vous seront demandées pour la sélection à l'internat qui tient notamment compte de la situation financière de votre famille. Dans ce cas, vous pourrez classer deux vœux pour la CPGE sélectionnée : un vœu pour la CPGE avec internat et un vœu pour la CPGE sans internat.

•Si vous répondez «non», cela signifie que vous ne souhaitez pas être logé en internat pour cette CPGE, cette réponse ne peut pas être modifiée après validation de la candidature à cette CPGE.

Votre choix est **très important** puisque si vous formulez **12 candidatures** CPGE avec internat, vous pourrez alors classer jusqu'à **24 vœux** CPGE au total.

Conformément à la loi, **tout élève admis dans une CPGE d'un lycée public devra également s'inscrire dans une formation d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel**, avec lequel le lycée a conclu une convention (voir, le cas échéant, la liste dans la rubrique "En savoir plus"). Cette double inscription se fera dès lors que l'étudiant sera inscrit administrativement en CPGE à partir de la date de rentrée et au plus tard le 15 janvier 2018. Cette inscription emportera paiement des droits d'inscription.

Référence : guide APB du candidat accessible sur le site www.admission-postbac.fr/

L'internat du lycée Henri Wallon a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2016. Il est doté de 146 places réparties sur 3 étages, de la manière suivante :

- Chambres individuelles : 110 (dont 2 chambres pour personne à mobilité réduite par étage).
- Chambres trois personnes : 12 soit une capacité totale de 36 places (dont 1 chambre pour personne à mobilité réduite par étage)

Les chambres individuelles sont destinées aux étudiants de classes préparatoires. 24 places en chambres triples sont réservées aux lycéens.

Chaque étage comporte un secteur composé de chambres individuelles et d'une aile où sont regroupées les chambres triples (4 par étage).

Une chambre pour le maître d'internat est également présente sur chaque étage.

La superficie d'une chambre individuelle standard est de 12 m² environ. Elle est équipée d'une cabine de douche et d'un sanitaire individuel.

L'internat a pour but de développer l'autonomie des jeunes, y compris dans la tenue de leur chambre.

Des salles de travail équipées de postes informatiques sont présentes à chaque étage. Par ailleurs, l'internat est également doté d'un foyer.



Forfait d'internat :

Le forfait d'internat inclut l'hébergement du dimanche soir au samedi matin et la restauration (3 repas par jour du lundi au vendredi et le petit-déjeuner du samedi). Les repas du dimanche soir et du samedi midi ne sont pas inclus dans le forfait d'internat.

Le forfait annuel d'internat est réparti sur trois trimestres. Toute inscription à l'internat est définitive pour chaque trimestre débuté.

Le paiement s'effectue par trimestre avec possibilité d'adhérer au prélèvement mensuel et télépaiement.

Tarifs 2017 :

- 1 tarif « chambre individuelle » : 2 696,40 €
- 1 tarif « chambre triple » : 2 354,00 €

Périodes d'ouverture de l'internat :

L'internat est ouvert durant les périodes scolaires et fermé pendant les périodes de vacances scolaires.

L'hébergement des internes est assuré du dimanche soir 20h au samedi matin. L'internat est également ouvert à partir de 20h les veilles de reprise de cours.

Le statut d'interne-externé :

Le lycée propose également aux étudiants qui optent pour un hébergement à l'extérieur du lycée, le statut d'interne-externé.

Le statut d'interne-externé donne accès au service de restauration pour les 3 repas journaliers du lundi au vendredi ainsi que pour le petit-déjeuner du samedi matin.

Le forfait pour le régime interne-externé est de 2 011,60 € pour 2017.

Adresse mail de l'internat : internat.wallon@gmail.com

Téléphone maître d'internat à partir de 18h : 06 67 60 05 65

Téléphone veilleur de nuit à partir de 20h : 06 67 60 08 89